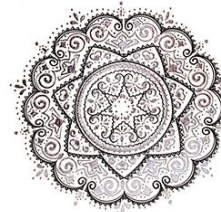


Bonne Année!
2019



S O M M A I R E	⇒ Le Mot du Maire	P. 2	⇒ Départ Retraite Martine Collet ⇒ Brigitte Sergent, nouvelle secrétaire générale	P. 3 et 4
	⇒ Recensement de la population 2019	P. 5	⇒ Service national - Recensement citoyen (JDC) ⇒ Tarifs de la salle des fêtes La Varenne	P. 6
	⇒ Ecole primaire Marcel Pagnol ⇒ La Vie Associative	P. 7	⇒ La Vie Associative	P. 8 et 9
	⇒ Messei, ça bouge > Commission Animation Culturelle et Loisirs	P. 10	⇒ Messei, ça bouge > Commission Animation Culturelle et Loisirs (suite) > Concours des maisons fleuries	P. 11
	⇒ L'Etat Civil ⇒ Renseignements Utiles > PASS+ FLERS AGGLO	P. 12	⇒ Renseignements Utiles > Démarchages abusifs > Demandes d'urbanisme dématérialisées	P. 13
	⇒ Renseignements Utiles > Nouveautés Transports publics FLERS AGGLO	P. 14	⇒ Renseignements Utiles > Projet de construction ou de rénovation d'une habitation ou d'un logement > Amélioration de l'habitat	P. 15
	⇒ Renseignements Utiles > Amélioration de l'habitat (plaquette)	P. 16 et 17	⇒ Renseignements Utiles > Frelons asiatiques > Erratum N° de téléphone Boucherie	P. 18
	⇒ Renseignements Utiles > Coordonnées utiles...	P. 19	⇒ Agenda	P. 20



Le Mot du Maire

Donner du sens à notre action

Cette année s'achève avec beaucoup de turbulences au niveau social. Elles ont conduit notre gouvernement à infléchir sa politique pour répondre aux aspirations de ceux que l'on retrouve aujourd'hui sur les ronds-points. En 1995, Jacques Chirac dénonçait déjà le creusement de la "fracture sociale". Ce phénomène est mondial, il caractérise la distance croissante entre riches et pauvres et affecte durablement la cohésion de nos sociétés.

A notre niveau, celui de notre village, il nous appartient de renforcer ce lien social qui fait le ciment de notre petite collectivité et qui permet à chacun de s'épanouir au niveau personnel, familial, social. Au-delà des grandes théories, c'est par des actions concrètes que nous pouvons agir.

- ⇒ Tout d'abord, en permettant à tous d'accéder à des services de proximité : services publics, santé, écoles, sports, commerces, transports ;
- ⇒ En misant sur la jeunesse et sur l'école de façon à faciliter une future insertion professionnelle et à former des citoyens responsables ;
- ⇒ En permettant à tous de trouver un logement décent à un prix abordable ;
- ⇒ En aidant le monde associatif à prendre toute sa place.

Malgré les baisses importantes de dotation de l'Etat, nous avons pu réaliser plusieurs projets qui permettent de traduire les orientations que je viens d'évoquer précédemment. Ils permettent d'améliorer notre environnement et de faciliter la vie de nos concitoyens. Nous n'oublions pas également que nos équipements vieillissent et qu'il faut sans cesse maintenir ce patrimoine en bon état, en conformité avec les normes en vigueur.

Au cours de cette année 2018, nous avons ainsi pu réaliser :

- ⇒ La mise en accessibilité de l'église, de la bibliothèque et de la maison des services à la personne avec l'intégration d'un WC public à l'entrée du parc de la mairie ;
- ⇒ La voie piétonne qui permet d'accéder à la voie verte en toute sécurité, la reconstruction à l'identique du lavoir et l'aménagement de l'espace autour de la maison de la Halte (fin des travaux au printemps) ;
- ⇒ Le city-stade et ses équipements annexes ;
- ⇒ Le panneau lumineux de signalisation en bordure du CD18 ;
- ⇒ La réfection totale du pavillon de l'école et la rénovation de la toiture de la MAM.

Toutes ces réalisations concourent à faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens, à améliorer notre cadre de vie et à répondre à la demande des jeunes de la commune.

J'évoquais en début de mon propos la cohésion sociale, le vivre ensemble, la jeunesse. Je voudrais particulièrement remercier les responsables des associations qui œuvrent au quotidien, qui sont capable de travailler ensemble, d'animer la commune afin de transmettre des valeurs d'amitié, de solidarité au bénéfice de l'ensemble de notre population.

Avec toute l'équipe municipale que je remercie pour son travail, je souhaite à tous les Messéens une bonne et heureuse année 2019, pleine de projets, qu'elle vous apporte joie, bonheur, prospérité dans chacun de vos foyers et que Messei reste cette commune où il fait bon vivre.

Départ Retraite Martine COLLET

Le vendredi 30 novembre dernier, la commune a fêté le **départ en retraite de Martine COLLET**, notre secrétaire générale, après 42 ans de bons et loyaux services au secrétariat de la Mairie de Messei. Le pot de départ avait lieu au complexe sportif Gérard BUREL, où environ 70 personnes étaient au rendez-vous.



M. DUMAINE, le maire ainsi que Martine COLLET, ayant pris la parole, ont commencé leurs discours en remerciant les personnes présentes, élus, personnels communaux, gendarmerie, responsables d'entreprises, fonctionnaires de différentes administrations, avec lesquels Martine a travaillé.

Martine COLLET est née à Messei en 1958. Titulaire d'un diplôme dans le secrétariat, elle est à la recherche d'un emploi lorsque ses parents lui disent un soir : **"Martine, il faut que tu écrives à la mairie, il y a une place à prendre au secrétariat"**. Elle a alors 18 ans, et c'est Alfred RIEGLER, maire de Messei en 1976 qui la recrute. Deux ans après, Gérard BUREL devient maire de Messei suite au décès d'Alfred RIEGLER. C'est le début d'une longue collaboration de 23 ans. C'est un 1^{er} avril que ce dernier nommera Martine COLLET secrétaire générale. Depuis 2001, c'est avec Michel DUMAINE qu'elle travaille.



Martine a été secrétaire de la commune et de la Communauté de Communes de la Haute-Varenne et du Houlme, ainsi que secrétaire de quatre syndicats intercommunaux. Elle, qui s'est formée **"sur le tas"**, a dû fournir beaucoup d'efforts pour gravir les échelons un à un. Elle a aussi dû s'adapter car en 42 ans beaucoup de choses évoluent : **"Au début il n'y avait pas d'ordinateurs, la dématérialisation n'existait pas, tout se faisait à la main et il y avait un défilé incessant en mairie, car il y avait énormément de tâches à gérer"**.

Martine a fini sa carrière au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe.

Le maire a salué le **"très grand professionnalisme de Martine et un réel dynamisme dont la finalité a toujours été l'intérêt communal"**, ajoutant que ces qualités **"étaient reconnues tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune"**.

M. Y. GOASDOUÉ, président de FLERS AGGLO a pris la parole, notamment pour dire qu'il avait souhaité être présent car il connaît Martine depuis le temps où il était directeur général des services sous Michel LAMBERT auquel il a succédé à la mairie de Flers. Il a fait l'éloge de Martine en soulignant **"qu'il est sécurisant pour un élu de travailler avec une collaboratrice en qui on peut avoir une totale confiance"**.



Départ Retraite Martine COLLET

Suite

Martine COLLET part le cœur serré mais admet **"lorsque l'on a géré autant de choses durant 42 ans et que l'on a suivi autant de projets, l'intérêt et la motivation ne sont plus les mêmes. Je pars au bon moment mais la gorge nouée"**.

Martine va maintenant pouvoir prendre le temps de faire les choses, voyager et profiter de sa passion pour la danse.

La sympathique cérémonie s'est alors terminée autour du verre de l'amitié.



Brigitte SERGENT, nouvelle secrétaire générale

Martine COLLET a fait valoir son droit à la retraite après 42 ans à son poste. Brigitte SERGENT la remplace depuis le 16 octobre après avoir passé deux semaines en compagnie de Martine.

Brigitte SERGENT et son mari ont vécu 15 années en Ile-de-France : **"Mon mari, jeune retraité, souhaitait déménager loin de Paris pour vivre dans un contexte moins urbain et surtout plus serein"**, explique-t-elle. Après avoir visité plusieurs départements, c'est dans l'Orne que le couple a décidé de s'implanter : **"Nous avons choisi le département de l'Orne pour ses atouts, que ce soit son bocage ou ses forêts. Cette région nous a séduits par ses paysages verdoyants et son climat tempéré"**.

Brigitte SERGENT a passé une année entre Paris et l'Orne afin de trouver un emploi dans le bocage.

Et l'opportunité s'est présentée à la mairie de Messei. Un poste différent de celui qu'elle occupait en région parisienne : **"J'étais responsable d'unité comptable au service facturier de la mairie le Paris"**. Ici, ses tâches sont plus variées : **"Mon champ de compétence est plus vaste, ça me correspond totalement, Je m'épanouis vraiment"**.

Son intégration se passe bien et elle déclare :

"Je me sens parfaitement intégrée, je suis entourée de personnes agréables, souriantes".



Nul doute que les Messéens vous réserveront un bon accueil.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE!

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'**ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 à 2022.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



Vos agents recenseurs de gauche à droite :

- ⇒ Jacques BISSON
- ⇒ Maurice JEANNET
- ⇒ Séverine FOYER
- ⇒ Violette TORILHON

Service national Recensement citoyen



Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire !
Passez en mairie avec le livret de famille

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

L'attestation de recensement fournie est **indispensable** à chaque jeune recensé pour :

⇒ Passer tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire, ...),

⇒ Se faire recenser permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à partir de 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies,

⇒ Effectuer sa Journée Du Citoyen.

**Calendrier du recensement
des filles et garçons nés en 2003**

DATE DE PRESENTATION DU JEUNE A LA MAIRIE	PERIODE DE RECENSEMENT CORRESPONDANTE	MOIS ET ANNEE DE NAISSANCE
DU 01 JANVIER AU 31 MARS 2019	1ERE PERIODE	janvier 2003
		février 2003
		mars 2003
		Autres Régularisés
DU 01 AVRIL AU 30 JUIN 2019	2EME PERIODE	avril 2003
		mai 2003
		juin 2003
		Autres Régularisés
DU 01 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2019	3EME PERIODE	juillet 2003
		août 2003
		septembre 2003
		Autres Régularisés
DU 01 OCOTBRE AU 31 DECEMBRE 2019	4EME PERIODE	octobre 2003
		novembre 2003
		décembre 2003
		Autres Régularisés

Tarifs 2019 Salle des Fêtes

FETE A CARACTERE FAMILIAL
250 personnes maximum

(au delà de 250 personnes, le tarif appliqué est celui d'une manifestation événementielle)

Location		Locataires		Caution 15 jours avant la location	
		Messéens	Hors Messei	Salle	Ménage
Grande salle et Petite salle	Week-end du vend. 14h au lundi 9h et jours fériés.	400,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	300,00 €
	1/2 journée sup.	50,00 €	75,00 €		
	Hors week-end	300,00 €	500,00 €		
Petite salle	Week-end du vend. 14h au lundi 9h et jours fériés.	100,00 €	400,00 €	1 000,00 €	100,00 €
	1/2 journée sup.	25,00 €	50,00 €		
	Hors week-end	50,00 €	250,00 €		
Cuisine		75,00 €	250,00 €		
Étage non accessible PMR		15,00 €	30,00 €		
Les tables et les chaises sont mises à disposition					



Ecole primaire Marcel Pagnol

L'année scolaire 2018/2019 a commencé avec un effectif stable de 146 élèves pour 6 classes.

Le projet d'école arrive à son terme et un nouveau projet entrera en vigueur à la prochaine rentrée. En attendant, les **journées des mots** (journées de présentation à l'oral de poèmes, textes écrits par les élèves ou lus) et les **défis mathématiques** restent des actions phares cette année.

Nous maintenons également **notre semaine de la lecture** qui aura lieu du 21 au 25 janvier. Une vente de livres ouverte à tous les habitants de Messei sera effectuée le jeudi 24 janvier. Cette semaine sera l'occasion de tous se retrouver autour de l'objet livre (parents, élèves, enseignant, ...).



Dans ce cadre littéraire, les élèves de CM2 sont inscrits au concours des « Petits champions de la lecture » qui consiste à lire un texte seul devant un jury durant 3 minutes. Une étape locale verra un élève de Messei se rendre à l'étape départementale et pourquoi pas régionale... D'autres classes ont adopté ce principe car il permet à chacun, à son niveau, de progresser.



Depuis la rentrée, nous continuons également de développer le parcours culturel des élèves :

- Les élèves ont donc pu assister à une séance de cinéma organisée dans le cadre de **CinéFilou**.
- Les CM1/CM2 et CM2 se sont donnés en **spectacle au forum** le samedi 1er décembre en compagnie d'autres élèves de la Ferrière-aux-Etangs et l'association de la Lyre qui fêtait ses 40 ans sous le thème « Guerre et paix ». Ce concert de chant choral a été donné à voir et à entendre devant près de 600 spectateurs !

- Les élèves de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2 se sont déplacés à la salle culturelle La Varenne pour un **Ciné-Concert** produit par l'orchestre régional de Normandie.

Enfin, nous n'oublions pas le sport qui permet aux élèves de développer d'autres types de compétences et le vivre ensemble. Dans ce cadre, le **cross de Messei**, qui a eu lieu le 13 novembre, a rassemblé sur notre territoire 1085 élèves. Tous les participants venus des écoles aux alentours sont à féliciter.



Par ailleurs, l'**USEP** (sport scolaire) a repris les lundis et mardis soirs avec près de 81 élèves affiliés. Un mercredi après-midi a été consacré aux élèves de CP et CE1 et à la pratique du hockey.

Une rencontre handisport a eu lieu le 5 décembre à Messei pour sensibiliser les élèves.

Enfin, l'école est en voie de labellisation « **génération 2024** » pour développer les valeurs de l'olympisme, la découverte du monde sportif et la rencontre avec des athlètes de haut-niveau.

D'autres projets seront mis en place d'ici à la fin de l'année !

L'équipe enseignante de l'école Marcel Pagnol de Messei se joint à moi pour souhaiter à toutes et à tous UNE EXCELLENTE ANNÉE 2019.

La Vie Associative



La bibliothèque **Messei Moi Lire** étant en pleine rénovation, nous n'avons pu effectuer d'animation.

Cependant, en accord avec M. Alain RETOUR, nous avons réalisé ensemble un concours de dessin, le vendredi 7 Décembre 2018 au profit du Téléthon.

La remise des prix a eu lieu le 19 décembre à la bibliothèque. Par tranches d'âge, les premiers prix ont été choisis par un jury établi par l'équipe de la bibliothèque. Les enfants, dont les dessins n'ont pas été sélectionnés, sont tous repartis avec un lot de consolation. Ceux absents lors de cette remise peuvent retirer leur lot à la bibliothèque.



En prévision :

⇒ Animation pour les vacances de février, atelier animé par Claudine DEFORGE.

⇒ Animation pour les vacances de Pâques, thème choisi par Ann GUÉRIN.

L'équipe de la bibliothèque sera très heureuse de vous recevoir dans des locaux beaucoup plus modernes et avenants, grâce bien sûr à la Mairie de Messei. De ce fait, nous espérons encore plus d'adhérents. Merci.

Bonne fêtes de fin d'année

Pour tous renseignements, s'adresser à Françoise PRINGAULT au 02 33 64 81 78 ou 06 71 11 97 25.

La Vie Associative



L'Association Loisirs et Culture de Messei et du Pays de la Varenne - ECOLE DE MUSIQUE

Président : Jean-Marie LEBRETON

Cours dispensés : Eveil musical pour les 5/6 ans, formation musicale.

Instruments : Batterie, clairon, clarinette, flûte, guitare, percussions, saxophone, tambour, trombone, trompette, tuba, piano, synthétiseur.....chorale adultes....

Si vous êtes intéressé(e) par le chant, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Si vous êtes intéressé, il est toujours possible de s'inscrire



Date à retenir : l'audition des élèves de l'école de musique aura lieu le Vendredi 14 juin 2019 à 20 h 30 (à confirmer).



L'ensemble des choristes

La chorale MELODICA donnera un concert fin juin (date et lieu à déterminer - *infos par affiche et les journaux*)

La chorale MELODICA est allée rencontrer la chorale VILLE-BEAU-SON de Villebaudon (près de Percy) le samedi 17 septembre à la salle des fêtes.

L'ambiance était amicale et joyeuse
Les chefs de chœur : Fiona MEGEARY pour Mélodica et Sylvia MILES pour Ville-Beau-Son.

Pour tous renseignements : B. Pringault : 02.33.66.80.64. ou 06.88.90.81.92
ou salle culturelle : le mercredi de 17 h à 20 h (sauf pendant les vacances scolaires)
Tél : 02.33.96.03.35 – ou mail : ecolemusiquemessei@gmail.com



Les RANDONNEURS DES CHEMINS CREUX **(R.C.C. Club 4x4)**



Sont heureux de pouvoir remettre un chèque de **3 500 €** au **TÉLÉTHON**, remis le 7 janvier 2019.

Cela grâce à vous, les bénévoles des associations messéennes, et isolés, qui ont œuvrés pour que cet événement soit une réussite.

Donc encore grand merci à vous Messéennes, Messéens et voisins, venus nombreux sur ces 2 jours, malgré les problèmes connus ces derniers temps... mais on aurait pu faire beaucoup mieux avec plus de mobilisation, rien qu'en achetant le PASS !

Un merci également aux commerçants, aux *annonceurs* du "Programme PASS", à l'*Indépendante*, *Accro Danse*, *La Clé de Sol*, *Olivier*, *Camara*, *Messei Moi Lire*, *Joël GAUTIER* (Playmobil), *EPE* (jeux xxl), *Christine POMMIER* (Marionnettes), et *FJEP Condé* (karaté et sabre laser) qui ont fait également de ces 2 jours une réussite pour le Téléthon 2018.

Merci à mes proches et mon bureau qui m'ont supporté. Bravo aussi à notre TRAITEUR NICOLAS.

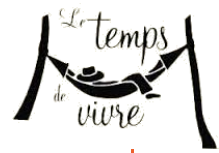
Et je ne vous dis pas à l'année prochaine, car, pour des raisons qui me sont personnelles, j'arrête, après ce 14ème Téléthon, d'organiser cet événement.

UN GRAND MERCI À TOUS CEUX QUI M'ONT SOUTENU.

Le Président, Alain Retour

La Vie Associative

AMICALE "LE TEMPS DE VIVRE"



vous propose les activités suivantes :

↪ Pétanque	2 fois par mois lundi 14h à 17h	
↪ Atelier couture	Tous les 15 jours mercredi 14h30 à 16h30	
↪ Jeux	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis 14h à 17h30	
↪ Généalogie	Un vendredi sur deux de 10h30 à 12h00	
↪ Aquagym	Lundi matin - Mercredi midi - Jeudi après-midi	
↪ Anglais	Tous les 15 jours Vendredi 14h30 à 16h00	
↪ Atelier floral	1 ^{er} Jeudi du mois 10h à 12h	
↪ Atelier cuisine	À la ferme de LA MOTTE 10h à 14h - Thème saison	
↪ Yoga	Mercredi - 10h00 à 11h15	
↪ Marche	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois / Départ 14h 10 km environ	
↪ Marche zen	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredis du mois / Départ 14h 5 km environ	
↪ Ping-pong	Mardi de 16h30 - 18h30	
↪ Informatique (canton)	2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} lundis du mois 10h à 11h30	
↪ Chorale (canton)	2 ^{ème} mardi du mois - 14h00	
↪ Dictée (canton)	1 ^{er} lundi du mois - 14h30	
↪ Scrabble (canton)		

À côté de la mairie

Salle des Activités Messei
Salle des Activités Messei
OXY-JEUNES Fliers
Cap'Flo Fliers
Salle des Activités Messei
Salle des Activités Messei
St Cyr du Bailleul
Salle La Varenne Messei
Salle des Activités Messei (Départ)
Salle des Activités Messei (Départ)
Salle omnisport Messei
OXY-JEUNES Fliers
Saires-La-Verrerie Mairie
La Ferrière-Aux-Etangs
La Coulonche



Voyage Alsace 1



Voyage Alsace 2



Voyage en Corse

Leurs événements à voir dans

AGENDA

Amicale « Le Temps de Vivre » Messei (61)

Association déclarée à la préfecture de l'Orne – Siret n° 508 566 650 000 18 – Siège social Mairie de MESSEI (61)
Président : Mr Claude SOHIER Tél. 02.33.64.88.82 – Email : le.temps.de.vivre.messei@gmail.com

Adresse site internet de l'Amicale
<https://altdvmessei.blogspot.com/>

Adresse page Facebook de l'Amicale
<https://www.facebook.com/altdvmessei/>



Messei, ça bouge



LA COMMISSION "ANIMATION CULTURELLE ET LOISIRS"

Dans le cadre de la saison culturelle 2019

La ville de Messei et l'Office Départemental de la Culture, service du Conseil départemental de l'Orne proposent



❖ Le vendredi 25 janvier 2019 à 20h30

CHANSONS À RISQUES - DUO BONITO

Récital clownesque à partir de 8 ans



Chanteuse, musicienne, clown, auteur : Raquel ESTEVE MORA.
Musicien, clown, auteur : Nicolas BERNARD.

Elle est pétillante et naïve, la chanteuse. C'est une fonceuse, elle a le music-hall dans le sang et la joie de la scène en partage. Elle a quelque chose à raconter aux spectateurs... Mais il est là, l'homme-orchestre, dans sa cage à musique, il est étrange, il joue de tout... Elle est le seul instrument dont il ne joue pas. Parviendra-t-il à jouer d'elle ?

La musique unit et tient le Duo Bonito. Raquel et Nicolas la pratiquent, ensemble, depuis de nombreuses années.

Quotidiennement. C'est leur toilette, leur yoga, leur prière.

Le clown les accompagne depuis longtemps... Depuis plus d'une bonne moitié de leur vie. C'est le lien entre leur folie et le public. Pour la première fois, ils enlèvent leurs nez rouges. Pour que rien ne s'interpose entre eux et la musique. Et le clown apparaît, s'impose et gagne, parce que plus fort qu'eux ; plus fort que tout !

Site Internet : www.lesnouveauxnez.com

❖ Le jeudi 28 mars 2019 à 20h30

**Printemps
de la Chanson**

NICOLAS JULES

Tour à tour drôle, émouvant, déroutant et bien souvent tout à la fois, Nicolas Jules ne ressemble à personne. Sa prestation au sein du groupe CINQ, en début de saison, n'est d'ailleurs pas passée inaperçue. Et pour cause : poète, comédien, chanteur, après plus de 1500 concerts au total, il sait parfaitement jouer de son humour irrésistible pour conquérir le public !

Côté disques, l'Académie Charles CROS a honoré son talent en lui décernant un coup de cœur pour les albums "Le cœur sur la table" (2004) et "Powête" (2008), avant de lui accorder le grand prix en 2017 pour son dernier opus intitulé "Crève silence". Il se dégage de ce dernier album une ambiance plutôt sombre, appuyée par une voix grave et des textes fins et ciselés.

Nicolas JULES est un artiste singulier qu'il faut absolument voir sur scène. Accompagné dans sa folie douce d'un batteur et d'un violoncelliste complices, un brin danseurs, c'est en trio qu'il se donne en spectacle. Et on en redemande !

Ne vous fiez donc pas aux apparences : si on rit dans les spectacles de Nicolas JULES, c'est d'abord de plaisir. Le plaisir d'avoir rencontré un artiste précieux, hors des tendances et des modes. Culture Box.

Site Internet : www.nicolasjules.com



**Pour ces deux spectacles qui auront lieu à la salle La Varenne,
renseignements et réservation possibles à la Mairie au 02.33.96.71.99
et à l'Agence Postale au 02.33.66.06.58 : du lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h
Tarifs : 10 euros pour les adultes - 5 euros pour les moins de 15 ans
(Carte PASS+ de FLERS AGGLO acceptée)**

Messei, ça bouge



AUTRES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION ANIMATION CULTURELLE ET LOISIRS



VENGEANCE AVEC PRÉMÉDITATION

Pièce d'Alexis BONDIS

MESSEI

VENDREDI 22 FÉVRIER 2019

À 20 H 45

Réservation possible à partir du 11 février à la Mairie et à l'Agence Postale
du lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h

Tarifs : 8 euros pour les adultes - 4 euros pour les moins de 12 ans

SANS OUBLIER LES SCOLAIRES DE MESSEI QUI POURRONT ASSISTER À UN CINÉ CONCERT :

❖ **Le mardi 2 avril 2019**



ONDIN ET LA PETITE SIRÈNE

CONTE MUSICAL

D'après la Petite sirène d'Hans Christian Andersen

Julie Martigny, conteuse

Julien Le Hérisier, composition musicale

Création • Commande de l'Orchestre Régional de Normandie 2017
Ondin et la Petite sirène

Avec les Musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie

Les résultats du Concours des Maisons Fleuries

Comme chaque année, la municipalité organise son traditionnel concours de maisons fleuries.

Voici le palmarès complet de ce concours 2018 établi par le jury composé des membres de la commission des espaces verts.

Nous tenons à vous en remercier pour l'embellissement et le fleurissement des rues de notre commune.

Dans la catégorie Balcons, façades et terrasses sans jardin :

1^{er} M. et Mme BARBERI, 10 place de Marcère ; 2^{ème} Mme Jeanne LECOUTURIER, 14 rue Jean Dumas ;
3^{ème} Mme Marie LEPRINCE, 26 boulevard du Général de Gaulle ;
4^{ème} Mme Yvonne DOUCET, 40 boulevard du Général de Gaulle.

Dans la catégorie Jardins avec pelouse :

1^{er} Mme Annick BOURDON, 5 rue des Écoles ; 2^{ème} M. et Mme BUSNOT, 13 rue des Houx ;
3^{ème} M. et Mme LECOURT, 4 rue des Lilas ; 4^{ème} Mme Janine BARON, 12 rue Alexandre Manoury ;
M. et Mme MASSERON, 6 rue des Houx ; M. et Mme JARRY, 6 rue des Rosiers ;
Mme Monique GUESDON, 25 rue des Tisserands ; M. et Mme BLAIS, 2 rue des Longueraies ;
Mme Odette BOISGONTIER 5 rue de la Motte Angot ; M. et Mme RIVERAIN, 11 rue Guillaume Le Conquérant ;
Mme Bernadette PIERRE, 3 rue du Square ; M. et Mme COUPE, 11 rue des Longueraies ;
M. et Mme THORILHON, 38 boulevard du Général de Gaulle; Mme Claudine DEFORGE, 1 rue Saint Prothais ;
Mme Marilyne BERTRAND, Les Planches de Crocq ; M. et Mme ROULLIER, 4 rue des Longueraies.



Le Carnet d'Etat Civil

NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS

Le Maire et le Conseil Municipal ...

N
a
i
s
s
a
n
c
e
s

... souhaitent la bienvenue à :

- DESHAYES Flora, née le 28 juillet 2018
- LAJOYE Ambroise, né le 5 août 2018
- GROSJEAN Maxime, né le 22 septembre 2018
- BRUNEAU STROH Roman, né le 4 octobre 2018
- DAÂNOUNI Redwane, né le 4 décembre 2018



M
a
r
i
a
g
e
s

... expriment leurs vœux de bonheur à :

- Elodie CHESNEL et Damien HAMARD, mariés le 1^{er} septembre 2018
- Flora TOUTAIN et Benjamin GOBE, mariés le 8 septembre 2018
- Magaly RIVET et Aurélien DENIS, mariés le 29 septembre 2018
- Hélène PIERRE et Xavier AGEORGES, mariés le 27 octobre 2018
- Mandy CHRETIN et Fabien LEYMONNERIE, mariés le 15 décembre 2018

... assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

D
é
c
è
s

- VILLETTE Odette, décédée le 20 juin 2018
- MENOTTI Roland, décédé le 27 juillet 2018
- JARDIN Jeanne, décédée le 1^{er} septembre 2018
- VASSEUR Yvonne, décédée le 11 septembre 2018
- GRENU Claudine, décédée le 27 septembre 2018
- MILLERE Françoise, décédée le 17 octobre 2018
- MOREL Marie-Thérèse, décédée le 3 décembre 2018



Renseignements utiles

flers Agglo



La communauté d'agglomération FLERS AGGLO lance la deuxième saison de son Pass+ : un pass loisirs destiné à tous les habitants du territoire, de 0 à 99 ans.

Chaque membre de la famille peut en bénéficier.

Ce service offre la possibilité de bénéficier de 70 € de réductions loisirs, sports et culture sur les loisirs situés sur le territoire.

Coût de l'adhésion : 10 €/an (tarif unique) ou 5 € quand le jeune a déjà la carte Atouts Normandie.

Les inscriptions sont ouvertes : en ligne sur le portail dédié, sur place à l'Office de Tourisme de Flers Agglo ou par courrier.

<https://www.flers-agglo.fr/pass-flers-agglo/>
<https://atouts.normandie.fr/>

Renseignements utiles

flers Agglo



ENCORE DES DÉMARCHAGES ABUSIFS **APPEL À LA PLUS GRANDE VIGILANCE**

Ces dernières semaines, plusieurs faits de démarchage de vente de panneaux photovoltaïques, par des entreprises extérieures à la région, ont été signalés sur le territoire de FLERS AGGLO.

Les vendeurs opèrent le plus souvent de façon peu commerciale en insistant très fortement et SURTOUT en proposant des **prêts à des taux très élevés pour le financement.**

Il est recommandé aux personnes démarchées de ne pas signer les documents présentés et de prendre le temps de la réflexion

Elles peuvent prendre conseil auprès d'artisans locaux ou auprès de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) à Alençon.

Les personnes démarchées doivent également savoir que les travaux ne peuvent commencer sans autorisation préalable d'urbanisme en raison de la modification de la toiture qu'entraîne la pose de panneaux photovoltaïques.

Il est conseillé aux habitants de redoubler de vigilance lors de tout démarchage à domicile ou rendez-vous pris par téléphone si vous ne connaissez pas l'entreprise.

En effet de nombreuses personnes indélicates proposent des rendez-vous en vue d'améliorer votre logement (économies d'énergie principalement : chauffage, isolation, VMC, fenêtres, panneaux photovoltaïques, bardages, pompe à chaleur, entretien, toiture...).

Dans tous ces cas :

- ⇒ Ne laissez pas ces personnes entrer chez vous,
- ⇒ Ne prenez pas rendez-vous avec elles si vous êtes contacté par téléphone, même si elles vous « menacent », font pression,
- ⇒ Ne leur communiquez pas de documents officiels (avis d'imposition, N° de comptes bancaires...), ni d'informations personnelles (âge, situation familiale surtout si vous vivez seul(e)...),
- ⇒ Ne signez aucun document sans avoir pris le temps de la réflexion, d'avoir demandé des devis similaires auprès d'autres entreprises et même de vous être renseigné auprès de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) à la préfecture de l'Orne.



DEMANDES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES



Au 1^{er} janvier 2019, Flers Agglo mettra en service son **guichet numérique des autorisations d'urbanisme** à partir de son site FLERS AGGLO.
(<https://www.flers-agglo.fr>)

Ce nouveau service dématérialisé, totalement gratuit, permettra aux habitants des 42 communes de Flers Agglo de déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme pour leurs travaux et projets de constructions et de suivre l'évolution de l'instruction. Les Déclarations d'Intentions d'Aliéner pourront également être déposées sur le téléservice.

Elle permettra aussi aux professionnels (hors architectes : signature manuscrite obligatoire) de déposer en ligne leurs dossiers d'urbanisme et les DIA.

Précision, avant 2022, les autorisations (validées ou non) ne seront pas dématérialisées, la signature électronique n'étant pas encore légalisée pour les arrêtés d'urbanisme.

Jusqu'en 2022, les autorisations pourront toujours être comme actuellement déposées en Mairie.

Renseignements utiles

Némus
Les transports publics de Flers Agglo

Nouveautés et innovation dans les transports publics de Flers Agglo !

Depuis le mois de septembre, les habitants de la Communauté d'Agglomération bénéficient de la nouvelle offre de transports publics de Flers Agglo. La mobilité étant devenue un facteur essentiel de développement et d'attractivité du territoire, Flers Agglo a développé son offre et a innové.

Ce qui a changé !



Transports urbains

La ligne 1 a été prolongée jusqu'à la zone des Grands-Champs (Boucicaut) et la ligne 3 dessert maintenant le centre-ville de Flers, Saint-Georges-des-Groseillers et La Lande-Patry.



Transport à la demande sur réservation

Il s'agit d'un transport collectif de voyageurs pour tous les habitants de Flers Agglo, accessible sur réservation au 02 33 65 80 80. Il fonctionne du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h (7 h 45 le samedi) (Sauf jours fériés).

• Réservation

- par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 50 et de 13 h 30 à 17 h 50 et le samedi matin de 8 h 30 à 11 h 50 ;

- en ligne 24 heures / 24 : nemus.flers-agglo.fr à partir du printemps 2019

• Tarif : un titre Némus en cours de validité.

• Personnes à mobilité réduite, titulaires d'une carte d'invalidité > à 80 %, la prise en charge se fera d'adresse à adresse.



Le covoiturage courte distance (Application Karos)

Cette application de court-voiturage combine covoiturage et transports en commun pour proposer les meilleurs trajets possibles. Elle permet la mise en relation entre conducteurs et passagers qu'ils soient situés en zone rural, péri-urbaine ou urbaine.

Simple d'utilisation, intuitive, pratique et flexible pour le quotidien, l'application Karos est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones via l'App Store ou Google Play !

Plus d'infos sur karos.fr/flers-agglo.fr



36 Lignes scolaires

En complément de ses lignes urbaines, Flers Agglo propose une desserte des établissements scolaires du territoire. Ces circuits sont accessibles à tous les voyageurs munis d'un titre Némus sous réserve de place disponible. Le service fonctionne uniquement en période scolaire.



Nouvelle carte Némus sans contact

La nouvelle carte Némus sans contact a remplacé les titres papiers. 2 types de cartes vous sont proposés :

▶ carte anonyme (5 €),

▶ carte nominative (gratuite).

Elles sont à demander à l'agence Némus depuis le 1er septembre 2018.



e-Boutique

Vous pouvez recharger votre carte Némus 24h/24 et 7j/7 sur la boutique en ligne nemus.monbus.mobi



Location de vélo à assistance électrique

Se déplacer autrement dans toute l'agglomération de Flers sera possible au printemps 2019, grâce au service de location de vélo à assistance électrique.

Les modalités de location seront disponibles au printemps 2019 sur nemus.flers-agglo.fr



**Ensemble,
bougeons autrement !**

CONTACT
Agence Némus
6, place du Général de Gaulle
61100 Flers
02 33 65 80 80
nemus.flers-agglo.fr

flers Agglo



Renseignements utiles



Vous avez un projet
de construction ou de rénovation
d'une habitation, d'un logement

Flers Agglo a mis en place avec ses partenaires des permanences à **Flers (41, rue de la Boule)** et **La Ferté-Macé (26-28, rue d'Hautvie)**, pour vous informer au mieux.



Espace Info énergie
Répond aux questions sur les équipements liés aux énergies renouvelables, l'isolation, la ventilation, le chauffage.

FLERS :

- 2^e et 4^e mercredis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 61 67 18 85



ADIL
Informations juridiques, fiscales et financières : préavis, dépôt de garantie, relations de voisinage, contrats...

Flers :

- 1^{er} lundi du mois de 10h à 12h (sans rendez-vous) et 4^e jeudi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 02 33 32 94 76

La Ferté-Macé :

- 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous au 02 33 32 94 76



**INSTRUCTION
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉCLARATION PRÉALABLE**

1 lieu pour déposer vos dossiers :

- > La mairie de la commune de votre projet

2 lieux pour se renseigner :

- > La mairie de la commune de votre projet
- > Le service urbanisme de Flers Agglo
41, rue de la Boule à Flers ;
flers-agglo.fr (cadre de vie/urbanisme)



CAUE
Conseils en architecture, urbanisme et environnement pour favoriser l'intégration paysagère des constructions.

Flers :

- 2 lundis par mois de 9h 15 à 12h sur rendez-vous au 02 33 26 14 14

La Ferté-Macé :

- 1 lundi par mois de 9h 15 à 12h sur rendez-vous au 02 33 26 14 14



CDHAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Aides à la rénovation avec financements ANAH et Flers Agglo.

Flers :

- Les lundi et mercredi de 8h 30 à 12h 15 sur rendez-vous au 02 31 53 73 73

La Ferté-Macé :

- Le jeudi de 8h 30 à 12h 15 sur rendez-vous au 02 31 53 73 73



**Action logement
(ex 1% logement)**

Des services et des aides financières pour faciliter l'accès au logement des salariés

Flers :

- 2^e jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 33 26 11 49

La Ferté-Macé :

- 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous au 02 33 26 11 49



OPAH FLERS AGGLO



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Toutes les communes sont concernées par les aides à l'amélioration de l'habitat.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), en cours sur FLERS AGGLO, est destinée à apporter des aides pour financer vos projets d'habitat.

L'O.P.A.H. a pour but d'accompagner, au niveau technique et financier, les propriétaires privés, de l'ensemble des communes de FLERS AGGLO, dans leur projet de réalisation de travaux d'amélioration de leur logement : économies d'énergie, accessibilité ou adaptation à la perte d'autonomie.

Grâce à ce dispositif, vous pouvez bénéficier d'une **assistance administrative et technique gratuite**, apportée par le CDHAT, opérateur mandaté par FLERS AGGLO.

Attention : pour bénéficier des aides, vos travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt du dossier.

Avant de lancer vos travaux, n'hésitez pas à contacter un conseiller du CDHAT (par téléphone, du lundi au vendredi, au **02.31.53.73.73**) ou ensuite venir le rencontrer lors des **permanences sur rendez-vous** :

- **À Flers** : tous les mercredis et tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de 8h30 à 12h15 dans les locaux de Flers Agglo au 41 rue de la Boule ;
- **À La Ferté-Macé** : tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 8h30 à 12h15 au Laboratoire de l'Habitat au 26-28 rue d'Hautvie.

Renseignements utiles

Une OPAH ?

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

UNE OPPORTUNITÉ ET DES AVANTAGES

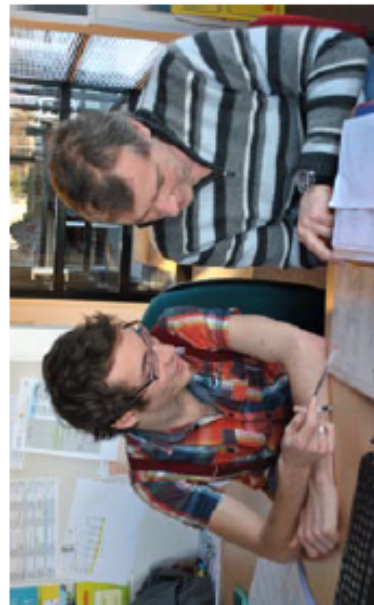


DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES



DES SERVICES GRATUITS

- Assistance complète : étude de faisabilité, estimation du coût des travaux, des aides possibles, des loyers ...
- Conseils sur les travaux les plus efficaces
- Un interlocuteur unique pour toutes les aides mobilisables pour votre projet.



Renseignez-vous !

Gratuit et sans engagement

Mandaté par Fiers Agglo, le CDHAT est à votre disposition pour :

VOUS INFORMER

Sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre pour votre projet sur toutes les communes de Fiers Agglo

ÉTABLIR UN PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Prenant en compte votre apport personnel, vos prêts éventuels et les subventions possibles

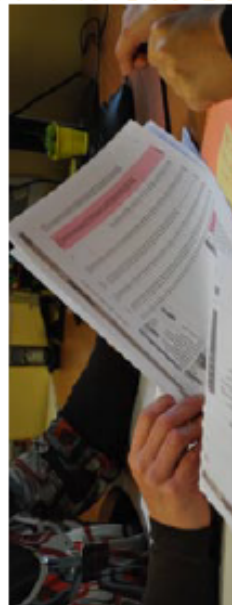
MONTER VOTRE DOSSIER

de demande de subvention et assurer son suivi

▶ PERMANENCES

Tous les **mercredis** et tous les **2^{ème} et 4^{ème} lundis** de **8h30 à 12h15** sur rendez-vous
Fiers Agglo, 41 rue de la Boule à Fiers

Tous les **1^{er} et 3^{ème} jeudis** de **8h30 à 12h15** sur rendez-vous
Laboratoire de l'habitat,
26-28 rue d'Hautvie à La Ferté-Macé



Parc Citis
4 avenue de Tsukuba
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. 02 31 53 73 73

calvados-orne@cdhat.fr
www.cdhat.fr

fiers Agglo

OPAH
Opérations Programmées
d'Amélioration de l'Habitat

AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Bénéficiez
de conseils & subventions
pour vos travaux



Renseignements utiles

Conditions générales Aides de l'Anah

- Logement de plus de 15 ans
- Travaux réalisés par des professionnels
- Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subventions
- Plafonds de revenus pour les propriétaires occupants

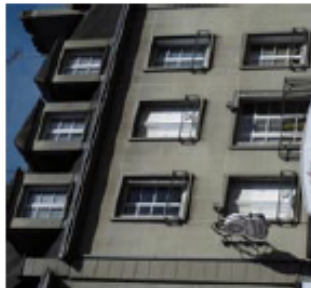
TYPES DE TRAVAUX ÉLIGIBLES AUX AIDES :

- Travaux d'économies d'énergie
- Travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
- Travaux pour la réhabilitation d'un logement dégradé ou insalubre

LES AIDES SONT CUMULABLES :

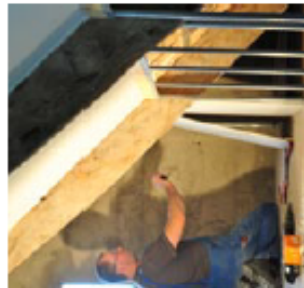
- Le crédit d'impôt
- L'éco-prêt à taux zéro
- Chèque éco-énergie de la Région Normande
- Caisses de retraite

**TAUX DE SUBVENTION
ANAH
jusqu'à 50 %**



DES AIDES, POUR QUI ?

Ces aides s'adressent aux propriétaires privés pour des travaux dans leur résidence principale ou dans un logement destiné à la location.



Toutes les communes de Flers Agglo sont concernées

C'est le moment de rénover votre logement !

A l'initiative de Flers Agglo, de deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sont mises en place, jusqu'en août 2020, sur l'ensemble du territoire.

Pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif, des aides exceptionnelles vous sont proposées par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et Flers Agglo auxquelles s'associent, sous certaines conditions, le Conseil départemental de l'Orne, le Conseil régional Normande, l'Etat et certaines caisses de retraite.

flers Agglo

Aides de Flers Agglo

CONCERNANT LES LOGEMENTS SITUÉS EN CENTRE BOURG OU CENTRE VILLE DE FLERS :

- ▶ **PRIME DE 500 €**
- > Aide complémentaire à la subvention Anah propriétaires occupants pour les projets permettant un gain énergétique supérieur à 25%
- ▶ **PRIME DE 1 000 €**
- > Aide complémentaire à la subvention Anah propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs pour les projets concernant des logements vacants depuis plus de 2 ans

CONCERNANT LES LOGEMENTS SITUÉS EN COEUR DE VILLE DE FLERS (PARC DE LA RECONSTRUCTION):

- ▶ **PRIME « FAÇADES » DE 30% DU MONTANT HT DES TRAVAUX**
- > Aide spécifique valorisation des façades
- > Aide financière incitative destinée à subventionner le ravalement et la réfection des façades donnant sur le domaine public sous condition de se conformer au cahier des charges élaboré par Flers Agglo

CONDITIONS :

- pas de condition de ressources
- suivre les prescriptions du CAUE

Les propriétaires, sollicitant des aides de Flers Agglo, devront s'acquitter des démarches administratives liées à la réalisation de leur projet de réhabilitation (permis de construire, déclaration préalable de travaux) et obtenir les autorisations afférentes.

Renseignements utiles

LUTTONS CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES



En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau.

En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc... Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter.

LA RECETTE :

En les attaquant à la bonne période avec des pièges à frelons. Il y a deux périodes : en mars, avril et mai, quand ils sortent de leurs abris et en septembre et octobre. Ces mois-là, les femelles sont seules et cherche à manger. C'est donc à ces périodes que nous pouvons agir en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

LE PIÈGE :

1 reine = 2 000 à 3 000 individus...

Il suffit de couper le haut d'une bouteille en plastique et de la retourner vers l'intérieur, comme pour un piège classique ou l'autre solution est de faire 3 trous suivant le schéma ci-contre.

La réussite réside dans la recette : un mélange de la même quantité de bière et de vin blanc, et du sirop de fruits rouges (on dit que le cassis est le meilleur). La bière et le sirop attirent les frelons et le vin blanc repousse les abeilles. La totalité du mélange représente une hauteur de 10 cm dans la bouteille, soit environ 4 cm de bière, 4 cm de vin et 2 cm de cassis.

Changer la mixture de temps en temps, et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

Avec 1 seul piège ,on peut éliminer 70 reines environ.

Surtout mettez ces pièges hors portée des enfants et adultes.

Efficace à 100%, mais est ce suffisant pour l'éradiquer ?

Non, mais cela permettra déjà de faire baisser de façon significative leur nombre.

Accrocher à une branche



Merci de votre lecture et à vos pièges !



**Erratum N° téléphone de la
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
La Messéenne (Coccimarket)**

02.33.38.40.39 / 06.04.44.06.26

Renseignements utiles



MAIRIE DE MESSEI

Tél : 02.33.96.71.99

Adresse mail :

mairie.de.messei@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30/12h30 - 13h30/17h30 - Fermée le samedi

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02.33.66.06.58

Ouverture ⇨ Lundi au vendredi de 9h/12h - 14h/17h - Fermée le samedi

Levée du courrier à 16h / samedi 12h

Permanence des Conseillers

départementaux Brigitte VIARMÉ-DUFOUR et José COLLADO.

1er Lundi du mois à Messei

2ème Lundi du mois La Ferrière aux étangs

1er Samedi du mois La Ferté-Macé

et sur RDV en Mairies

GENDARMERIE - Tél : 02.33.98.44.80 (24h/24)

Bureaux ouverts ⇨ lundi matin de 9h à 12h

⇨ mercredi après-midi de 16h à 19h

En dehors des heures d'ouverture, et jusqu'à 19h00, votre appel est dirigé sur la gendarmerie de Domfront. Chaque jour et le week-end, à partir de 19h, c'est le centre opérationnel de la gendarmerie d'Alençon qui gère votre appel avec un centre de proximité.

LA MAISON DES SERVICES À LA PERSONNE

49 bd du Gal de Gaulle

ADMR - Tél - 02.33.96.29.35 - Permanences :

Mardi ⇨ 10h/12h - Mercredi ⇨ 9h/11h - Vendredi ⇨ 14h/16h

CICAS - Tél - 0 820 200 189 - Permanences tous les lundis : 9h à 12h et de 13h à 16h

Prise RDV par téléphone

ASSISTANTE SOCIALE - Tél : 02.33.64.56.10 (sur RDV)

BANQUE ALIMENTAIRE Tél : 02.33.96.72.83

M.A.M. - Tél - 02.33.96.29.35

TAXI - Frédéric Denis - Tél : 02.33.96.70.37

PRESBYTÈRE - Tél : 02.33.96.72.10

Permanences : lundi ⇨ 11h/12h et samedi ⇨ 15h/16h30

E
S
P
A
C
E

S
A
N
T
E

Cabinet Médical Dr LAUGER - Dr LE MONNIER	Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h - 14h à 18h ⇨ Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi Un mercredi sur deux et un samedi sur deux : 8h à 12h30 Consultations sur RDV du lundi au samedi midi - Tél : 02.33.96.73.22
Cabinet Infirmier A VOS SOINS Mmes BEROT, DEBRUXELLES, DOBBELS, DUFRESNE, FORCIN	Tél : 02.33.64.14.51 Permanence du lundi au vendredi 8h à 10h30 Sur RDV 7 jours sur 7
Cabinet Masseur/Kinésithérapeute M. CHEVRIER - Mme FOULON	Tél : 02.33.14.46.78 Consultations sur RDV tous les jours sauf jeudi après-midi et le week-end
Diététicienne/Nutritionniste Mme DUFAY	Tél : 06.77.74.54.30 Consultations sur RDV du lundi au samedi de 9h à 18h30
Podologue Mme HARDY	Tél : 06.51.79.52.22 Consultations sur RDV le lundi après-midi
Psychomotricienne Mme BOISSAIS	Tél : 06.80.13.46.46 Consultations sur RDV le mardi après-midi et le mercredi toute la journée
Psychologue Mme SAELEN	Tél : 07.82.81.09.23 Consultations sur RDV le mercredi après-midi



DÉCHÈTERIE DE MESSEI

Rue Guillaume Le Conquérant



HORAIRES : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h45 - Ouvert le mercredi pendant les travaux effectués à la déchèterie de Caligny.

INFO : L'accès à la déchèterie se fera uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Bureau administratif à la même adresse et aux horaires suivants : lundi au vendredi ⇨ 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30 (16h00 mercredi) - Fermée le samedi

N° Vert : 0 800 00 49 34

Chaque semaine, collecte des ordures ménagères sans déchets végétaux ⇨ le lundi soir et collecte du tri sélectif ⇨ le jeudi soir

Besoin de BABY SITTERS :

- * Charline FRANÇOIS - Tél : 02.33.96.19.81
- * Ilona MAUNOURY - Tél : 07.82.16.13.98



Rappel : la liste de nos assistantes maternelles de Messei est disponible en Mairie.

"NOUVEAUX ARRIVANTS"
DANS NOTRE COMMUNE,
merci de vous faire connaître
à l'accueil de notre mairie.



JANVIER 2019

Dimanche 13 janvier

Stage "ACCRO-DANSE"
13h30 / 14h45 → Rock - Débutants
14h45 / 16h00 → Salsa - Débutants et Niveau 1
16h30 / 17h45 → Cha Cha - Niveau 2
17h45 / 19h00 → Lindy Hop - Niveau 3
Salle Gérard BUREL (salle de judo)

Du jeudi 17 janvier au samedi 16 février

Recensement de la population 2019

Vendredi 25 janvier

"CHANSONS À RISQUES—DUO BOWTTO"
Récital clownesque à partir de 8 ans
Salle La Varenne à 20h30

FEVRIER

Mardi 12 février

"L'AMICALE" → Thé dansant - Salle La Varenne

Vendredi 22 février

THÉÂTRE : "Vengeance avec prémeditation"
d'Alexis BONDIS
avec la Troupe du Marais de Bellou-en-Houlme
Salle La Varenne à 20h45

MARS

Samedi 9 mars

"L'APE" → Vide ta chambre - 13h30/18h30
Salle La Varenne

Dimanche 10 mars

"L'APE" → Loto - Réserv. 07.70.25.78.76
Début du jeu à 14h - Salle La Varenne



A VOS AGENDAS

Dimanche 24 mars

"L'INDÉPENDANTE" → Tripes / Grillades

Jeudi 28 mars

PRINTEMPS DE LA CHANSON : NICOLAS JULES
Salle La Varenne à 20h30

Dimanche 31 mars

Stage "ACCRO-DANSE"
13h30 / 14h45 → Cha Cha - Débutants
14h45 / 16h00 → Rock - Niveau 1
16h30 / 17h45 → Zouk - Niveau 2
17h45 / 19h00 → Samba - Niveau 3
Salle Gérard BUREL (salle de judo)

AVRIL

Mardi 2 avril

CONTE MUSICAL : "ONDIN ET LA PETITE SIRÈNE"
avec les musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie
pour les scolaires de Messel - Salle La Varenne

Samedi 6 avril

"L'APE" → Chasse aux œufs - Parc de la mairie
Sur réservation au 06.26.63.89.32

Mardi 9 avril

"L'AMICALE" → Belote de Printemps

MAI

Mardi 7 mai

"L'AMICALE" → Loto - Salle La Varenne

Du 11 au 18 mai

"L'AMICALE" → Voyage en Provence/Luberon

JUIN

Vendredi 14 juin

"L'ÉCOLE DE MUSIQUE" → Audition des élèves
20h30 - Salle La Varenne

Samedi 15 juin

Gala du "TWIRLING-BÂTON" à la salle Gérard BUREL
En soirée

Du 15 au 22 juin

"L'AMICALE" → Voyage en Provence/Luberon

Du 24 juin au 1er juillet

"L'AMICALE" → Voyage en Autriche du Tyrol à Vienne
Samedi 29 juin

"L'APE" → Kermesse dans la cour de l'école primaire
Restauration et buvette sur place

SEPTEMBRE

Du 31 août au 7 septembre

"L'AMICALE" → Voyage en Provence/Luberon



Vous souhaitez organiser une manifestation à Messel, vous voulez le faire savoir, contactez-nous. Nous pouvons vous aider... La Commission Culture et Communication se tient à votre disposition.

Pour les activités régulières, consultez le Panneau d'Informations en centre bourg. Ce calendrier indique les animations organisées par les Associations messéliennes en complément des activités régulières.

